

N° 365
Juillet
Août
2011

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

Le chemin des échaliers

Administration

- Les horaires d'été

Histoire

- L'ancien bâti à Baelen au XVIII^{ème} siècle

Nature

- Le pic épeiche

En bref

- Retour sur la kermesse et la fête du canard
- Les aménagements du parc communal
- La fresque de la salle du conseil
- Priorité à la sécurité
- Des nouvelles des fagnes



Baelen commune Maya :
premières actions



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Émile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Nous venons de «fêter» le triste anniversaire d'une année de crise politique. Le soir du scrutin du 13 juin 2010, on se doutait que la constitution d'un gouvernement fédéral s'avérerait ardue, mais de là à penser qu'un an après on en serait toujours aux consultations et donc au point de départ...

Il est de coutume de dire que le temps arrange beaucoup de choses, mais dans le cas présent, on a plutôt tendance à se remémorer les paroles d'une des chansons de G. Brassens : «le temps ne fait rien à l'affaire»; tant les divergences de vue entre les deux principales communautés de notre pays semblent se multiplier.

Heureusement, cette situation n'affecte pas (encore) le fonctionnement des communes.

Mon équipe et moi-même continuons à mettre tout en œuvre pour respecter les engagements pris il ya déjà cinq ans.

Ainsi, en ce début d'été, les travaux (pose d'égouts, construction de trottoirs et réfection de voirie) à la Levée de Limbourg devraient être terminés. Ces aménagements importants se sont étirés sur plusieurs mois avec les désagréments habituels pour les riverains que je remercie pour leur compréhension et leur patience.

Dans le cadre d'un appel à projet nommé « intergénérationnel », initié par la Région wallonne, nous avons déposé un dossier visant à la reconstruction du kiosque et à la construction de deux aires de barbecue au parc communal. Notre projet a été retenu par le pouvoir subsidiant avec à la clef un subside de 50.000 €. Ces travaux devront être réalisés avant la fin de cette année.

Les travaux de restauration de l'ancienne école maternelle avancent bien. Ceux-ci terminés, la bibliothèque y emménagera et retrouvera ainsi des locaux dignes de ce nom. J'en profite pour adresser mes remerciements à la bibliothécaire pour avoir assumé, dans des conditions difficiles, sa mission auprès des nombreux lecteurs de notre commune.

Côté festif, en juin, chacun de nos deux villages accueille sa kermesse annuelle.

Félicitations au nouveau roi du tir St Paul de Baelen, Jojo Antoine, qui reprend du galon puisqu'il a déjà occupé le trône en 2004. Félicitations aussi au roi du tir St Jean de Membach qui a succédé à Alain Stump. Bravo aux nombreux membres des deux sociétés qui, par leur dévouement et leur entrain, contribuent à maintenir les traditions propres à notre région.

Rappelons enfin l'organisation mise en place par notre commune de nombreuses activités pendant les vacances scolaires pour nos enfants. Bienvenue aux jeunes inscrits pour cette édition 2011.

Bonnes vacances à tous, à Baelen, à Membach, dans notre belle région ou sous d'autres cieux ensoleillés...

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Francis BEBRONNE, Echevin

Prochaine édition: septembre / octobre 2011 distribué vers le 5 septembre 2011

Date limite de remise des documents: 15 août 2011

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe**.

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN**
www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Vendredi 8h30 - 12h
 Samedi 9h - 12h (permanence)
**(permanence cartes d'ident. électr.
 uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)**
 Sur rendez-vous les lundi, mercredi
 et vendredi après-midi.

Bureaux fermés

L'Administration communale sera fermée
 le jeudi 21 juillet, le samedi 23 juillet
 et le lundi 15 août.

ETAT-CIVIL

Naissances

Lucas ERNST, Heggen, 55c (18/04)
 Souniva AHN, rue de l'Eglise, 13 (29/04)
 Kynaël PRICKARTZ, route d'Eupen, 131 (01/06)
 Carla VANDERHALLEN, rue Longue, 8/5 (30/05)

Mariages

Christophe CORMAN et Shanti HABETS,
 chemin des Passeurs, 14 D (21/05)
 Georges CULOT et Hélène LECLERC,
 route d'Eupen, 1 (28/05)
 Michael BUCIC et Katja KIEL,
 rue de l'Invasion, 68 (09/06)

Décès

Jeannine LELOTTE,
 r. du Pensionnat, 7 (20/04)
 Suzanne MOSSOUX, Vve de Paul DEROUSSEAU,
 Honthem, 40 (27/04)
 Agnès HAMACHER, Vve de Auguste COMOUTH,
 r. du Pensionnat, 7 (29/04)
 Pascal KLEE,
 Plein-Vent, 35 (21/05)
 Georgette LIEGEOIS, épouse de Paul STUMP,
 rue de la Station, 12 (08/05)
 Heinrich POHLEN, Vf de Johanna WELSCH,
 r. du Pensionnat, 7 (08/06)
 Madeleine DUMON,
 rue du Pensionnat, 7 (08/06)
 Eric LEBAN, époux de Marie CORMAN,
 rue du Thier, 11 (19/06)

PARUTIONS 2011 DU BULLETIN COMMUNAL: planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2011	15-août-11	lundi 5 septembre
nov/déc 2011	15-oct-11	lundi 7 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
 La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.



Attention horaire d'été!

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration communale seront **fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août**.
Il n'y aura pas de permanence le samedi 23 juillet.
En outre, en juillet et août il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques: le 1^{er} samedi de juillet (02/07) et le 3^{ème} samedi d'août (20/08)

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois sauf en juillet-août (voir ci-contre).

REMERCIEMENTS

Simon et Justine Corman ainsi que leurs parents vous remercient de tout cœur pour les marques de sympathie que vous avez témoignées lors de leur profession de foi et communion solennelle.

Martin THIEREN et ses parents vous remercient de tout cœur pour toutes les marques de sympathie témoignées à l'occasion de sa première communion.

Quelle magnifique journée ensoleillée j'ai passée ce dimanche 1^{er} mai 2011! Grâce à tous vos souhaits, vos cadeaux, et surtout votre présence, la journée de ma Profession de Foi restera un souvenir merveilleux pour moi.

Je voudrais remercier Sabine, Bénédicte, Carine, Myriam, Anne et ma maman, qui ont pris généreusement de leur temps pour nous guider durant les 2 années de catéchèse vers cette journée tant attendue.

Un tout grand Merci aussi à Ghislain, «mamy» Gene et tous les animateurs pour la super retraite qu'ils nous ont fait vivre.

MERCI, MERCI, MERCI...

Jordan Mathieu et ses parents.



Madame STUMP-LIEGEOIS Georgette *26/07/1935 †08/05/2011

Profondément touchés par les marques de sympathie exprimées lors du décès de Mme Georgette Liégeois, nous aimerions remercier tous ceux qui, par leur présence, leurs attentions, leurs fleurs ainsi que leurs dons, lui ont rendu un dernier hommage.

*Son époux, Paul Stump,
 Alain et Jacqueline Stump,
 Et leur famille*

OBJETS TROUVÉS

Renseignements: Administration communale 087/76.01.10



Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **3 €**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 106, 170 ou 210 € selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rrn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

Conseiller énergie

Roland FANIELLE, conseiller énergie

Horaire à l'Administration communale : toutes les semaines paires, sauf entre le 18 juillet et le 12 août, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sur RV

Email : roland.fanielle@gmail.com

Tél. 087/76.01.41



Tonte des pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** **durant toute la journée, les dimanches et jours fériés**, ainsi que **les autres jours entre 20h et 8h.**

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)



Horaire d'été

Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h
Mardi	13h30 - 16h
Mercredi	8h30 - 12h
Jeudi	8h30 - 12h
Vendredi	13h30 - 16h



Permanences à Baelen **tous les vendredis** de 9h à 12h dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence 6.

Place des Combattants 21 - B-4840 Welkenraedt - Tél. : 087/69.32.00 - Fax : 087/69.32.09



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Durant les mois de juillet et d'août, le bureau de l'ALE sera ouvert uniquement le lundi et le mardi de 8h à 12h et de 13h à 16h30. Il sera fermé du 18 au 29 juillet.

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen • Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
Claudine.Bebonne@publink.be



Le Médiateur de la Région wallonne est à votre écoute partout en Wallonie

Instauré par décret du Parlement wallon du 22 décembre 1994, l'Institution du Médiateur de la Région wallonne s'inscrit dans un contexte de transparence administrative et de citoyenneté participative.

Le Médiateur est à l'écoute des citoyens et de leurs préoccupations quotidiennes au sujet de l'Administration. Il a pour fonction d'aider les personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs relations avec les autorités régionales wallonnes. La procédure de réclamation ne nécessite aucune formalité et est entièrement gratuite.

Son rôle, sa vision

Le Médiateur de la Région wallonne est le partenaire incontournable des citoyens et des entreprises dans le règlement amiable de leurs litiges avec le service public wallon.

Sa mission, au plus proche des préoccupations de la population, est réactive et proactive :

- avec les citoyens et entreprises, décortiquer les problèmes rencontrés et chercher des solutions dans les délais les plus courts possibles;
- avec l'administration, développer un dialogue basé sur la confiance et le respect mutuel pour améliorer le fonctionnement de l'administration dans ses relations avec les citoyens;
- avec le Parlement wallon, favoriser l'amélioration du service public wallon par différentes recommandations.

L'institution du Médiateur de la Région wallonne a, depuis ses débuts, toujours tenté de rencontrer au plus près les besoins de proximité et d'accessibilité de la population, en organisant une dizaine de permanences décentralisées à Bruxelles et à travers la Wallonie (Arlon, Charleroi, Eupen, La Louvière, Liège, Marche-en-Famenne, Mons Namur, Neufchâteau, Nivelles, Philippeville-Dinant, Tournai et Verviers).

Si vous rencontrez une difficulté et souhaitez déposer une réclamation concernant l'Administration wallonne, vous pouvez vous adresser à l'un de ces points de contact. Les visites se font sur rendez-vous uniquement, via le **numéro gratuit 0800/19.199**.

Toutes les informations pratiques relatives aux points de contact du Médiateur sont disponibles sur le site Web www.mediateur.wallonie.be. Voici les coordonnées des points les plus proches :

Eupen

Date : Tous les 2^{ème} lundis du mois

Coordonnées

Espace Wallonie d'Eupen
Gospertstrasse, 2
4700 Eupen

Verviers

Date : Tous les 3^{ème} mardis du mois

Coordonnées

Espace Wallonie de Verviers
Rue Khavée, 86
4800 Verviers

Si vous cherchez du travail...

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.I.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture : **lundi, mardi et jeudi** : de 8h à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que le **vendredi** pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9h à 12h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois 11,
4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20
www.spi.be

Distribution d'annuaires

En tant qu'entreprise respectueuse de l'environnement, Truvo, éditeur des Pages d'Or et des Pages Blanches, propose aux non-utilisateurs de signaler qu'ils ne souhaitent plus recevoir leurs annuaires à domicile. La société espère ainsi éviter une production d'imprimés superflus et distribuer les annuaires uniquement à ceux qui les utilisent.

Pour vous désinscrire, et supprimer votre nom de la liste de distribution, cliquez sur le lien situé sur la page d'accueil d'un des sites suivants : www.pagesdor.be, www.pagesblanches.be, <http://info.truvo.be/nc/fr/opt-out-form>, www.1307.be, www.1207.be. Truvo enregistrera votre demande et ne vous livrera plus d'annuaire.

Pour être prises en compte dès cette année, les désinscriptions (adresse/n° de téléphone) doivent se faire avant la **date limite du 25 août 2011**. Les désinscriptions qui se feront après cette date ne seront prises en compte que l'an prochain.

Nous vous remercions pour cette collaboration constructive et écologique.



■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

■ Canard : clap deuxième

Le 9 mai dernier s'est déroulée la seconde édition de la fête du canard au parc communal. Cette fête a été mise sur pied grâce à une volonté citoyenne de dynamiser la convivialité et permettre aux villageois de se retrouver une fois de plus pour une grande fête. Le souper suivi d'une soirée musicale a connu un vif succès, avec plus de 200 repas servis.



Le marché artisanal, activité du dimanche dans le cadre de la fête du canard.

■ Roi St-Paul 2011.

Dans le cadre de la kermesse à Baelen, le tir à l'oiseau a désigné le nouveau roi de la St-Paul. Il s'agit de Jojo ANTOINE, habitant route de Dolhain. Ce dernier a abattu l'oiseau lors du second tour, après 118 tirs, devant une rude concurrence. Ce n'est pas une nouveauté pour lui qui a déjà été roi durant la dernière décennie. S'il devenait roi à une troisième reprise, Jojo Antoine pourrait devenir empereur, ce que personne n'a jamais réussi à ce jour depuis la fondation de la St-Paul en 1717.



Le roi de la St-Paul 2011 en compagnie de sa fille.

■ Kermesse : concours de dessin.

Le LAC a organisé cette année un concours de dessin les samedis de la kermesse à Baelen et à Membach. A Baelen, après le concours, pendant la délibération du jury, les enfants ont pu assister au spectacle d'un clown dans le jardin du presbytère. Tous les enfants présents ont ensuite reçu des jetons pour lancer le week-end de la kermesse pendant que leurs parents partageaient le verre de l'amitié offert par la commune.



À Baelen, le spectacle proposé par un clown dans la cour du presbytère.

■ Plaines de vacances, aussi à Membach!

Les plaines de vacances connaissent un succès grandissant. Durant les grandes vacances, elles se dérouleront durant 6 semaines pour tous les enfants de la commune. Nouveauté cette année : en collaboration avec la maison de repos St Joseph de Membach, les plaines de vacances seront également organisées à Membach, durant deux semaines, au sein même de la maison de repos. Elles seront accessibles aux enfants du village et à ceux des travailleurs de la maison de repos. L'initiative a connu un énorme succès et le nombre maximal d'inscriptions a rapidement été atteint. Espérons que cette première sera couronnée de succès et débouchera sur de nouvelles collaborations avec le CHC St Joseph, très dynamique et désireux de s'ouvrir davantage sur le village de Membach.

■ Un petit air d'Alsace!

Oui, c'est bien une cigogne qui s'est posée sur le terrain de foot de Baelen. C'est suffisamment rare pour le relever. Ce n'était à ne pas douter qu'un arrêt de courte durée pour rejoindre son habitat estival plus au sud. Merci à l'habitant qui a eu le réflexe d'immortaliser l'instant et de nous envoyer sa photo.



Baelen, pays des cigognes ? Pas vraiment, même si la photo a bien été prise chemin de Hoevel.

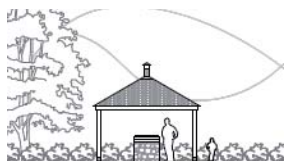
■ Pleins feux sur le RFC Baelen.

Sans aucun lien avec la précédente info en bref, le RFC Baelen vient de recevoir la promesse d'un subside d'Infrasport de l'ordre de 40.000 €. Cet argent sera utilisé pour la réalisation de travaux d'amélioration des installations et notamment l'installation d'un éclairage sur le terrain A.

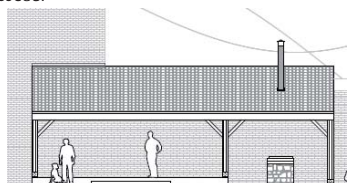
■ Barbecues au parc communal.

Dans le cadre de l'appel à projet « relations intergénérationnelles » de la région, la commune recevra un subside de près de 50.000 € pour la reconstruction du kiosque du parc communal ainsi que la mise en place de deux aires de barbecue. Tenant compte des remarques et suggestions reçues de la part des utilisateurs du parc, le projet définitif vient d'être bouclé. Une demande de permis d'urbanisme vient

d'être introduite. Le projet se composera de la construction d'un toit et d'une aire de barbecue dans l'enceinte du parc communal, à la place de l'ancien kiosque, et la construction d'une seconde aire de cuisson dans la prairie à l'arrière du parc. Ces aires seront publiques. Cependant, l'accès sera soumis à diverses modalités, dont l'obligation préalable de réserver et de prendre connaissance d'un règlement garantissant le respect des infrastructures et du voisinage. Voici le plan des deux aires dont la construction devrait débuter avant la fin de cette année.



L'aire de cuisson qui se trouvera à l'arrière du parc, le long du ruisseau.



Le toit de l'ancien kiosque sera reconstruit et agrandi.

■ Balade gourmande à Baelen et Membach

Organisée l'année à Soiron et ayant connu là-bas un énorme succès, la balade gourmande de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre se déroulera le dimanche 21 août prochain sur notre commune. N'attendez pas pour vous inscrire car les places sont limitées. Vous trouverez toute l'information en détail dans les annonces de ce bulletin communal.

■ Trouverez-vous votre portrait sur la fresque de la salle du conseil ?

La fresque réalisée en combinant les portraits des 620 personnes ayant accepté d'être photographiées lors du week-end d'inauguration de la maison communale trône maintenant fièrement dans la salle du conseil communal au second étage. N'hésitez pas à venir la voir à l'occasion d'un conseil communal, d'une réception ou d'une exposition.



620 d'entre vous ont maintenant leur portrait dans la salle du conseil.

■ Le bâtisseur est de retour dans la maison communale

Louis-Edouard SÜHS (1822 – 1895), fut bourgmestre de Baelen durant 37 ans. A son acquit, l'on doit notamment la construction de notre maison communale en 1874. Une peinture monumentale le représentant, prêtée par la famille Tiquet, a trouvé la place qu'elle mérite dans le hall d'accueil de la maison communale. Pour la petite histoire, ce portrait fut offert au Bourgmestre par les habitants reconnaissants à l'occasion de ses 25 ans de mayorat.



Le portrait de Louis-Edouard Sühs a été placé dans le hall d'accueil de sa maison communale.

■ Priorité à la sécurité des enfants

L'ancienne cour de l'école de Baelen, inutilisée depuis la fin de la construction de la nouvelle école, devrait un jour être reconvertie en parking. Cependant, en l'absence d'aménagements garantissant la sécurité des enfants de l'école lors des heures d'arrivée et de départ, l'accès à cette cour pour y stationner est actuellement interdit aux heures scolaires. La sécurité des enfants primant sur les autres aspects, nous espérons que chacun respectera cette interdiction. La restriction d'accès pourrait être levée quand la sécurité des petits sera assurée, notamment via des aménagements que pourrait suggérer le groupe de travail planchant actuellement sur le Plan de Déplacement Scolaire (PDS).



Restriction d'accès au parking de l'ancienne cour.

■ Incendie en Fagnes

Le grand incendie de la Fagne en avril dernier a laissé des traces sur les zones touchées notamment du côté de la Baraque Michel (voir photo). Le paysage noir couplé à une forte odeur de brûlé laisse tout doucement la place au retour de la végétation dont seule la partie supérieure a été touchée. Si certaines zones ont été sérieusement endommagées et sont inaccessibles, sachez que d'autres zones des Fagnes sont intactes et incitent à la promenade en cette période estivale.



Au lendemain de l'incendie (photo prise le 29 avril), c'était la désolation mais la nature se régénère rapidement.

■ Nouveau commerce à Membach

A partir de juillet, un commerçant ambulant s'installera chaque vendredi matin de 9h30 à 13h30 près de l'église à Membach. Le Bon Wagon, qui travaille avec des producteurs régionaux, propose à la vente dans sa remorque des produits frais bio (fruits, légumes, produits laitiers) ainsi que 80 produits secs en vrac. Plus d'information sur place ou sur www.lebonwagon.be



Le Chemin des Echaliers

Une balade originale, des points de vue inédits



C'est l'été ! Les vacances sont là, et avec elles, plus de temps pour faire plus de choses. Pourquoi pas une balade dans la région ? Le chemin des échaliers vous propose un itinéraire original, qui relie plusieurs communes à travers champs, selon deux parcours bien balisés. Tout au long du trajet, qui met en valeur ces éléments du patrimoine typiques de nos régions, vous pourrez découvrir ou redécouvrir nos vertes vallées sous un autre angle.



Un itinéraire touristique qui met en valeur nos paysages.

Les échaliers sont des dispositifs permettant aux piétons de franchir une clôture ou une haie sans que le bétail puisse s'échapper. Un échaliier peut prendre la forme d'une échelle, d'un portail, d'un tourniquet. Les plus anciens sont complétés par une « pierre debout », ou « pierre dressée ». Certains de ces portillons rustiques et champêtres qui laissent passer les piétons un à un témoignent par leur aspect d'une mise en place très ancienne. Au cours de la balade, le marcheur passe ainsi d'échaliier en échaliier, de prairie traversée en prairie traversée, et de découverte en découverte...



Pierre dressée, témoin d'un passage très ancien.



Les échaliers réhabilités retrouvent leur rôle d'autrefois.

Le chemin des échaliers fait partie des itinéraires piétonniers PicVerts (Plan d'Itinéraires Communaux Verts) subsidiés par la Région wallonne. Deux branches ont été créées, l'une de 33,5km suivant un axe nord-sud, et l'autre, sur un axe ouest-est, de 14,5km. De Thimister à Jalhay et de Verviers à Eupen, les vallées du plateau de Herve et du pays de Vesdre se dévoilent. L'itinéraire croise également le RAVeL de la ligne 38, constituant un réseau très étendu destiné aux usagers non motorisés.



Les 2 itinéraires du chemin des échaliers.

Un patrimoine à préserver

Les échaliers, bornes et pierres levées font partie du petit patrimoine régional. Nombre d'entre eux, tombés dans l'oubli, ont été réhabilités lors de la réalisation de cet itinéraire, permettant aux générations futures de mieux comprendre les habitudes d'autrefois.

Beaucoup de chemins vicinaux, aujourd'hui disparus, étaient accessibles par des échaliers. Anciennement, ces passages d'environ 1m20 séparaient les parcelles agricoles. A une époque où les déplacements se faisaient à pied, ils étaient empruntés notamment par le facteur, par les écoliers ou par les travailleurs pour rejoindre leur lieu de travail. Les chemins vicinaux ont progressivement disparu pour des raisons d'entretien, entraînant une disparition des usages. Le chemin des échaliers suit la trace de certains d'entre eux, recréant les anciens raccourcis entre les différents hameaux et villages. Les échaliers sont également différentes selon qu'on habite à Bruxelles, en Flandre ou en Wallonie.

DEUX PARCOURS POUR TRAVERSER TOUTE LA REGION

La carte du chemin des échaliers est disponible à l'administration communale et dans tous les points touristiques des environs. Elle est vendue au prix d'1€. Au dos de la carte se trouvent quelques informations touristiques sur les communes traversées : hébergement, restauration, et mise en évidence de quelques-unes des curiosités à observer sur le parcours.



La carte du chemin des échaliers, disponible pour 1 €.

A. La branche Ouest-Est : de Verviers à Eupen

L'axe qui nous concerne plus particulièrement est celui qui traverse la région d'ouest en est et relie Verviers à Eupen. Long de 14,5km, il a son point de départ au rond-point du cimetière à Stembert et son arrivée au centre d'Eupen. Entre les deux, vous traverserez Hèvermont, Goé et Membach, d'où part une branche en direction de Baelen. Le parcours est vallonné et très diversifié. Il ne présente pas de difficulté particulière mais le franchissement des échaliers, quelques pentes marquées et les traversées de prairies au sol parfois inégal le réservent au bon randonneur.

Gardons la surprise, ne dévoilons pas ce que vous découvrirez au cours de votre promenade. Sachez juste que vous traverserez des zones d'habitat, puis des régions boisées, des pâturages et des ruisseaux. L'originalité du parcours est de vous faire découvrir ces paysages que vous connaissez sous un angle différent. Ces raccourcis qu'empruntaient nos ancêtres sont aussi l'occasion de gommer les frontières entre les régions : qui aurait pensé aller à pied de Verviers à Eupen ? Le train permet ensuite un retour facile vers Verviers.





Paysages en bocage, prairies et zones boisées, le chemin des échalliers est aussi différent à chaque saison.

B. La branche Nord-Sud : De Val Dieu à Jalhay

L'autre axe du chemin des échalliers, plus long, relie le Nord et le Sud, l'Abbaye de Val Dieu au lac de la Gileppe. Ici aussi, les communes traversées s'offrent à vous sous un jour nouveau. De nombreux points d'intérêt touristique sont disséminés sur le parcours, ce qui vous permet de combiner balade et visite. Ne manquez pas non plus de profiter des nombreux points de vue. La région offre en outre beaucoup de bonnes adresses où vous pourrez vous restaurer et goûter aux produits du terroir.

Des échalliers neufs, encadrés de portiques blancs pour être facilement repérables dans le paysage, complètent les anciens échalliers qui ont pu être réhabilités. Pour les enfants aussi, cette balade est un plaisir, chaque échallier atteint étant l'occasion de se mettre en quête du suivant, comme dans un jeu de piste géant.

En pratique

Le Chemin des Échalliers est jalonné de balises marquées du logo de l'itinéraire et d'un rectangle de couleur, rouge pour l'itinéraire nord-sud et vert pour l'itinéraire ouest-est. Vous trouverez des panneaux d'information à tous les points importants du parcours et des indications des distances restant à parcourir.

Le Chemin des Échalliers est plutôt destiné aux marcheurs aguerris. Nous vous recommandons de vous munir de la carte et d'un équipement approprié à la pratique de la marche, en particulier de chaussures imperméables, le sol des prairies restant souvent humide.

Pour rappel, la carte du chemin des échalliers est disponible à l'administration communale de Baelen, ainsi que dans tous les points d'information touristique de la région, au prix d'1 €.

Quelques règles de bonne conduite sur le chemin des échalliers

Tout au long du parcours, vous serez amené à traverser des prairies en exploitation. Vous pourrez y rencontrer des vaches, ou traverser des cultures. Pour que « chemin des échalliers » rime avec « convivialité », pour que votre passage ne nuise pas à l'exploitation agricole ni à l'harmonie du paysage, voici quelques règles à respecter :

- > Marchez en file indienne sur les chemins balisés et tracés. Ne vous écarter pas du chemin.
- > N'effrayez pas le bétail, ne cherchez pas à vous en approcher.
- > Tenez votre chien en laisse et respectez l'interdiction partielle pour les chiens, notamment sur Membach à la demande des agriculteurs.
- > Évitez toute cueillette.
- > Soyez attentifs aux risques du feu.
- > Emportez vos déchets ? Ne laissez aucune trace de votre passage.



Un balisage clair.





Baelen a son itinéraire vert, qui serpente le long du ruisseau.



PicVerts

En 2005, la région wallonne a lancé le Plan d'Itinéraires Communaux Verts. Le PICVerts a pour objectifs la création d'un réseau local cohérent de voies communales pour usagers non motorisés (voies vertes, chemins et sentiers vicinaux), la promotion de son usage et sa protection, tant au niveau naturel que patrimonial.

Il s'agit de proposer une alternative à l'utilisation de la voiture pour des déplacements courts en offrant aux citoyens des itinéraires sécurisés et adaptés qui leur permettent de se déplacer à pied ou à vélo, sans emprunter des routes fréquentées par les automobiles.

A cet égard, les chemins et sentiers vicinaux forment un réseau de cheminements idéal pour rejoindre les lieux de vie de la commune : école, maison communale, bureau de poste, salle de sports, commerces...

La plupart du temps, ils permettent également de découvrir des lieux insolites du territoire communal : établissements classés, points de vue remarquables, sites d'intérêt biologique... Par ailleurs, ce réseau permet de faire des balades parfaitement sécurisées, loin de la circulation.

Si la création du chemin des échaliers s'inscrit dans le cadre de ce projet, elle n'est pas la seule : vous pouvez ainsi parcourir depuis plusieurs mois le sentier PICVerts qui traverse le centre du village de Baelen et permet de rejoindre Médael depuis l'église. Ce chemin de promenade très apprécié sera bientôt complété par un autre, qui rejoindra le chemin de la Joie et permettra à tous de faire une jolie boucle dans la nature.

A présent, les citoyens de la commune – réunis en un groupe de travail « sentiers de promenade » - planchent sur l'aménagement de trois itinéraires supplémentaires qui seront équipés d'une information didactique de qualité. L'objectif : mettre en avant les paysages de la commune, et permettre à chacun de profiter de voies vertes sécurisées, que ce soit pour faciliter la mobilité au quotidien ou pour les balades du dimanche.

Balade à Membach

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à notre marche parrainée du 29 avril 2011.

Votre générosité fera garder le sourire à la petite Laura qui pourra au plus vite rejoindre ses amis parmi des jeux agréables et des bibliothèques mieux garnies.

Les enseignantes de Membach

P.S.: Pendant notre balade, nous avons aussi ramassé les déchets qui malheureusement jonchent les chemins.



Une dernière rencontre très musicale

C'est sur une note festive que les résidents du Home St Joseph et les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année de l'école de Membach se sont retrouvés pour la dernière fois, le 5 avril.

Cette fois, ce sont les personnes âgées qui ont intégré les locaux de l'école! Les élèves avaient, à leur tour, tout préparé afin que cette après-midi soit des plus agréables.

C'est sur des airs connus tels que Trenet, Bourvil, Brel ou encore Edith Piaf revue par les enfants, qu'ils ont partagé le goûter préparé avec soin par nos chérubins.

Ces rencontres ont été tellement riches que les enfants en gardent d'excellents souvenirs... et nous aussi!

Nous tenons d'ailleurs à remercier les personnes qui nous ont permis de mener à bien ce projet.

*Coralie Lavalle et Annick Poncelet
Institutrices*



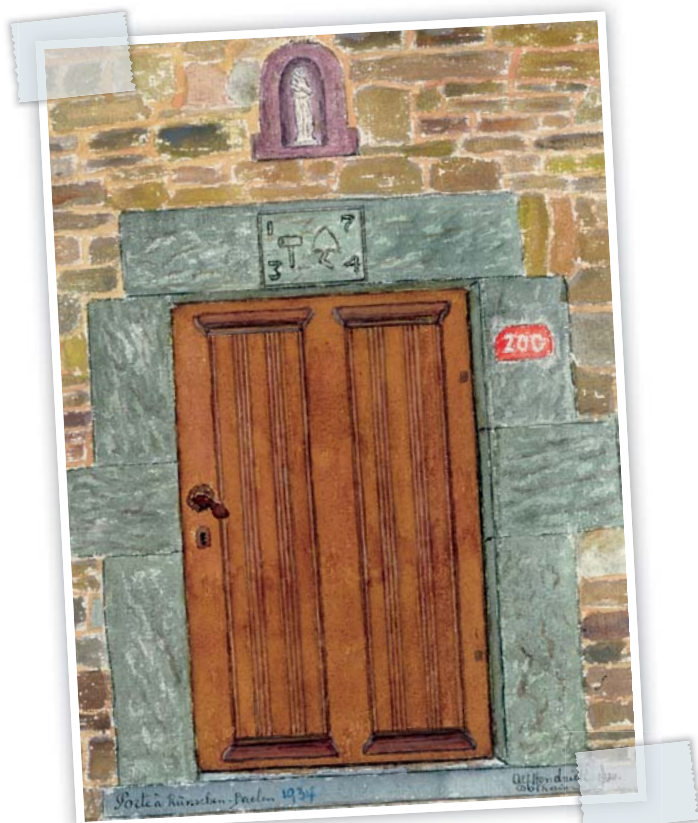
L'ancien bâti à Baelen au XVIII^{ème} siècle

L'exposition organisée par le LAC, lors de la kermesse 2011, a permis au public de découvrir, entre autres, deux petits tableaux intéressants l'architecture baelenoise, peints par Alfred Hendrick. Fils des époux Joseph Hendrick-Maria Doudlet, il naît à Limbourg le 13 mars 1883, il y décède le 5 décembre 1975. Négociant en vins et spiritueux, Alfred Hendrick manie le pinceau comme délassément. Heureuse initiative qui nous permet aujourd'hui de bénéficier de ses nombreux tableaux. Autant de témoignages sur les paysages et l'architecture de la ville de Limbourg aux environs des années 1925-1930.

Alfred Hendrick devait, également, bien connaître Baelen pour en réaliser ces tableaux, tous deux datés de 1930, et qui représentent deux portes d'entrée disparues aujourd'hui. Ces apports iconographiques apportent dès lors un éclairage partiel, sans doute, mais bien intéressant sur l'habitat baelenois aux siècles passés.

La porte d'entrée de la ferme de Veldgen

Cette ferme a été plus de 200 ans la seule construction érigée en bordure du chemin de la Hoevel, presque à mi-parcours de la route de campagne reliant le centre du village à la chapelle Sainte-Anne et Saint-Joachim de Runschen. Le lieu-dit s'appelant *Veldgen*, la ferme, démolie aujourd'hui, en avait pris le nom. Fidèlement peinte par Alfred Hendrick en 1930, la pierre millésimée 1734 qui surmontait l'entrée a été sauvée de la démolition et reposée lors de la construction de l'habitation actuelle.



Porte de l'ancienne ferme de Veldgen, 1930.

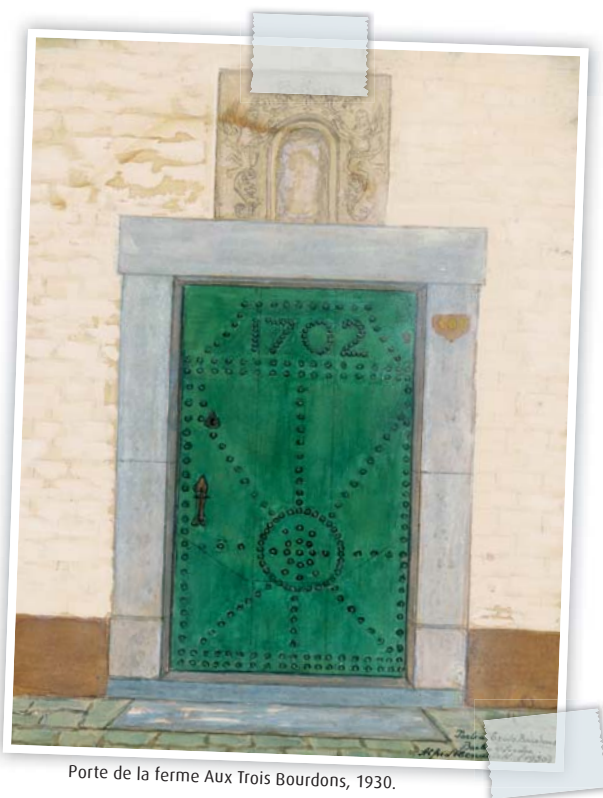
En 1949, cette ferme est décrite en ces termes: *Petite ferme à Runschen. Il s'agit d'une modeste bâtisse en moellons de grès. La porte rectangulaire à piédroit en trois pierres de taille, dont deux en délit, est remarquable par son linteau au milieu duquel est sculpté un petit panneau rectangulaire où figurent les insignes d'un maçon - une truelle et un maillet -, ainsi que quatre chiffres aux angles formant le millésime 1734. Quelque peu au-dessus de ce linteau, une pierre creusée en niche est encastrée dans la muraille: elle abrite une statuette religieuse. La menuiserie de porte a un bordage figurant deux pilastres classiques jumelés.*

La porte d'entrée de la ferme Aux trois Bourdons

La porte millésimée 1702 de la ferme dénommée *Aux Trois Bourdons* fait partie des portes cataloguées *portes à clous*, destinés jadis à les renforcer contre les agressions.

Ici aussi, Alfred Hendrick s'est arrêté devant la façade de cette bâtisse, en a peint la porte avec son encadrement et la niche qui la surmonte. En 1961, cette porte, piédroits et niche sont décrits de la sorte: *L'influence du style Louis XIV se marque dans la niche qui surmonte une porte à bordage simple de tradition médiévale, garnie de clous géométriquement répartis. Quelques uns de ces clous forment le millésime 1702. L'entourage sculpté de la petite niche comprend une couronne soutenue par deux angelots, qui sont supportés par des feuilles d'acanthé disposées en ailerons...*

André Hauglustaine et Camille Meessen

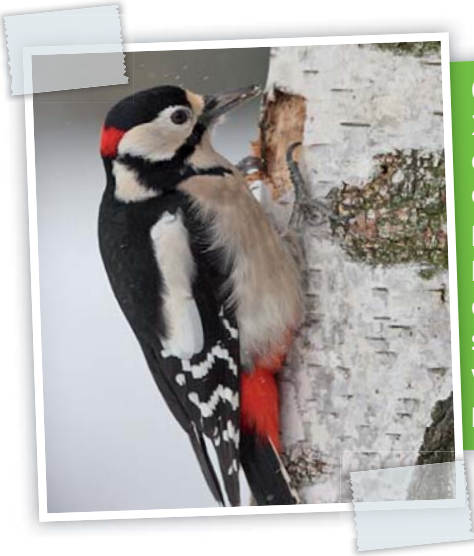


Porte de la ferme Aux Trois Bourdons, 1930.

Références bibliographiques

Albert Puters, *L'architecture privée dans la région verviétoise - Deuxième partie : La Renaissance mosane*, in *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 36, 1949, p. 37.
Albert Puters, *L'architecture privée dans la région verviétoise - Quatrième partie : Le style Louis XIV*, in *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 48, 1961, pp. 38-39.

Le pic épeiche



On dirait bien qu'un oiseau... c'est un oiseau : des plumes, 2 ailes, 2 pattes, un bec, identique à tous les autres oiseaux si ce n'est la différence de taille et de couleurs. Pourtant, notre Pic épeiche est bien différent de ses cousins car il a adapté sa morphologie à sa vie arboricole. Notre *Dendrocopos Major*, c'est son nom scientifique (Dendros=arbre et Kopos=corps), vous le rencontrerez dans les forêts, les parcs et même certains jardins. Son plumage est noir et blanc, avec une tache rouge sur la nuque pour le mâle. Il adopte presque toujours une position verticale bien droite contre un tronc ou une branche. Pour ce faire c'est là que commence sa différence envers ces congénères.

Ses pattes possèdent 4 doigts. Jusque là rien ne change me direz-vous. Seulement ses doigts sont placés différemment. Les oiseaux possèdent 3 doigts dirigés vers l'avant et 1 vers l'arrière. Le pic en possède 2 vers l'avant et 2 vers l'arrière. Cette position lui donne une meilleure prise pour s'agripper à l'écorce des arbres.

On appelle cela des doigts zygodactyles, un bien grand mot savant pour désigner qu'un doigt est passé à l'arrière ! Que voulez-vous, c'est ainsi. Ceci n'est pas une exclusivité du pic car on retrouve le même principe chez les oiseaux grimpeurs tels le coucou et le perroquet.

Sa queue, sur laquelle il prend appui, est elle aussi adaptée. Elle possède douze rectrices au lieu de dix chez les autres oiseaux.

En plus d'en augmenter le nombre, le pic épeiche en a augmenté la rigidité histoire de se fabriquer un véritable ressort pour pouvoir prendre appui sur la queue. Comme cet appui est important, lors de la mue, les plumes de la queue vont tomber en laissant subsister les deux plus longues du centre pour d'abord muer les cotés.

Ce sera seulement lorsque les plumes des cotés seront assez rigides que les deux plumes du centre pourront muer, histoire de ne pas avoir un appui déformé.

Son bec est puissant, long et bien effilé. Il est connu pour son tambourinage contre les troncs d'arbres. C'est par ce moyen que le mâle se fera remarquer d'une femelle car le pic n'a pas de chant proprement dit. Le tambourinement lui sert également pour trouver sa nourriture constituée de larves et d'insectes divers qu'il trouve sous les écorces et dans les arbres morts.

Comment le pic arrive-t-il à tambouriner à une vitesse de 35 à 40 km/h, entre 10 à 20 coups à la seconde avec une force de 1,2 kg soit 10.000 coups par jour sans se faire une commotion ?

Selon une étude faite en Grande-Bretagne en 2002, il semblerait que les os du crâne soient plus épais et que des muscles maintiennent le cerveau comme des amortisseurs pour éviter que celui-ci ne touche la boîte crânienne. Il y aurait également des muscles entre les 2 mandibules du bec et le crâne qui serviraient à amortir les chocs.

Le bec du pic grandit constamment de 2/10^{ème} de millimètre par jour pour pallier à l'usure due au tambourinage.

Ses yeux possèdent une membrane qui se referme sur l'œil lorsque le pic creuse pour éviter les débris de bois dans les yeux comme le ferait un bricoleur avec des lunettes de protection. Cette membrane est appelée « membrane nictitante ».



Pour se nourrir, le pic épeiche possède une arme redoutable. Lorsqu'il a repéré une proie sous une écorce, il va la saisir en projetant sa langue en dehors du bec un peu comme le ferait un caméléon. Il possède pour cela une langue tout à fait particulière. Elle peut sortir de son bec de 5 centimètres grâce à deux tendons « élastiques ».

Ces tendons, situés dans le prolongement de la langue, font le tour du crâne pour s'accrocher près des yeux. Le bout de la langue est pourvu de petit « crochets » placés sur les cotés. Ajoutez à cela une salive gluante, cela permet de capturer les insectes qui n'ont aucune chance. On pourrait encore décrire le pic épeiche en disant qu'il creuse un nid (appelé loge) de 30 cm de profondeur dans un tronc sain en ± 3 semaines.

C'est dans cette loge que la femelle déposera entre 4 et 7 œufs vers la fin mai et qu'ils seront couvés pendant 16 jours par la femelle le jour et par le mâle pendant la nuit. On repère facilement un nid de pic occupé par des jeunes car ceux-ci sont fort bruyants par leurs cris incessants réclamant de la nourriture. Vous reconnaîtrez également les jeunes car le dessus de leur tête est rouge. On dit du pic qu'il picasse ou encore qu'il pleupleute. Voilà ce qui fait de notre pic épeiche un oiseau tout à fait remarquable par son adaptation à son milieu de vie. Bien sûr, il n'est pas seul dans ce cas. Il y a ses cousins de la même famille, le pic noir, le pic vert, le pic mar, ou encore le pic épeichette. Ils font tous partie de la famille des Picidés.

*Desart Christian,
guide nature*



Baelen, commune Maya

Maya : ce nom évoque pour la plupart la petite abeille du dessin animé des années 70, mais c'est aussi l'appellation du plan de sauvegarde des abeilles initié par le Ministre Lutgen.

En Wallonie, près de 350 espèces sauvages d'abeilles et de bourdons ont été recensées. Ces insectes pollinisent et permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales dont l'être humain !

Consciente de son rôle, la Commune de Baelen a signé la Charte d'engagements « commune MAYA ». A travers ce plan, la Commune adhère à un projet en faveur de la biodiversité et s'engage à réaliser des aménagements en faveur des abeilles ainsi qu'à lutter activement contre leur diminution.

Des actions concrètes les 3 prochaines années :

Première année

1. Réalisation de projets de plantations de végétaux mellifères sur le territoire communal :

- > Soit 50 ares de prés fleuris;
- > Soit la plantation de 75 arbres fruitiers;
- > Soit la plantation de 75 arbres d'alignement;
- > Soit la plantation d'une haie de 480 plants.

Les projets peuvent être combinés. Par exemple, il est possible de planter un pré de 25 ares et une haie de 240 plants... A cette fin, la commune pourra introduire une demande de subvention pour un montant de 2500 € dans le cadre de la semaine de l'arbre.

2. Sensibilisation des citoyens à la thématique par le biais notamment du bulletin communal.
3. Organisation d'une rencontre annuelle entre les élus et le personnel communal concerné, les apiculteurs, les ruchers, les écoles, et les associations impliquées dans la défense des abeilles et/ou insectes butineurs.

Deuxième année

1. Enrichissement du fleurissement de la commune tant en espaces verts qu'en bacs à fleurs avec des plantes mellifères.
2. Inventaire des sites communaux où les apiculteurs de la commune pourraient déposer des ruches.
3. Mise en œuvre ou amélioration de la convention «Bords de routes – Fauchage tardif».

Troisième année

1. Adoption par la commune d'un plan de réduction des pesticides : les sources de pesticides nuisibles aux abeilles seront identifiées et la commune prendra l'engagement d'en réduire voire abandonner l'utilisation sur le territoire de la commune.
2. Mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts sur la commune.

Unissons nos forces !

En effet, la commune ne peut s'engager que pour les espaces publics (parcs, bordures de chemins, abords des écoles ...). A côté de cela, plus de 4.000 citoyens occupent et gèrent chacun une petite parcelle de territoire sur laquelle il est possible d'agir pour participer à la sauvegarde des abeilles. Pourquoi ? Comment ? Lire la suite...

Dimanche 17 juillet, 14h30 : événement à Membach

Information : « Les abeilles, sentinelles de l'environnement »

Venez découvrir en quoi ces insectes nous sont tellement utiles, les conséquences qu'aurait leur disparition, mais surtout, tous les gestes à notre portée de simple citoyen pour inverser le cours des choses ! Par Didier Brick (Les Amis de la Terre) conférencier apiculteur pragmatique et pédagogue.



Mme Ernst offrira à chaque visiteur 3 échantillons de sa production de miel

Découverte d'un rucher privé

Venez visiter un rucher en activité, découvrir la vie foisonnante et laborieuse de la ruche et de ses habitants (faux-bourdon, reine, ouvrières...), des produits fabriqués par les abeilles (miel, pollen, cire, gelée royale...), ouverture d'une ruche et démonstration du travail de l'apicultrice.

Dégustation de recettes à base de miel

«Le miel, on s'en sert juste sur ses tartines». Détrompez-vous et venez découvrir les multiples recettes qui intègrent le miel pour le plus grand plaisir de vos papilles; pizza au miel, soupe du soleil au miel, compote de pommes au miel, sablés miel et noix, vinaigrette au miel... Petit tour d'un menu complet dédié au miel !

Atelier de fabrication d'abris pour abeilles solitaires

Lorsque l'on pense aux abeilles, on imagine qu'elles vivent toutes en colonies, or la majorité des espèces sont solitaires et trouvent refuge dans des abris naturels pour se protéger des intempéries ou passer l'hiver. Votre jardin peut offrir de nombreux sites de nidification comme des tas de bois mort, ou des murets. Mais bien souvent cela ne suffit pas. Plusieurs types d'abris peuvent être construits et installés dans le jardin.

En pratique

RDV à 14h30, à la maison de repos de Membach (rue du Pensionnat, 7) dans la grande salle à l'étage où nous entendrons D. Brick durant environ 1h.

Les enfants sont les bienvenus, un atelier cuisine au miel leur sera proposé le temps de la conférence.

Ensemble, nous monterons la rue Stendrich pour rejoindre le rucher de M^{me} Ernst et participer aux découvertes sur site.

Les vêtements longs sont préconisés (pantalon, bras couverts et chaussures fermées)

Action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

Infos : jeparticipe@baelen.be
ou tél. : 080/678.470 (A. Klein)





Haro sur la berce du Caucase !

La berce du Caucase est une plante invasive qui occasionne d'importantes nuisances environnementales et présente un risque pour la santé.

Cette plante géante a été introduite en Belgique dès 1938 pour ses propriétés ornementales et mellifères. Elle forme de grandes ombelles blanches qui culminent à près de 3 à 4 mètres de haut. Aujourd'hui échappée de nos parcs et jardins, elle se propage dans l'environnement via les graines qu'elle produit à profusion et envahit talus, friches, berges des rivières et lisières forestières.



Invasive et dangereuse

Outre le fait qu'elle étouffe les plantes indigènes là où elle s'installe et nuit à la biodiversité, la berce du Caucase présente un réel danger pour l'homme. Elle contient des substances qui, combinées aux radiations UV du soleil, provoquent de sévères brûlures de la peau.



Le contact initial avec la plante est indolore; les symptômes apparaissent seulement après quelques heures. En cas d'exposition de la peau à la sève de la plante, lavez soigneusement la zone touchée avec de l'eau et du savon et évitez de l'exposer à la lumière du soleil pendant quelques jours. Si des cloques apparaissent, une crème pour brûlures doit être appliquée. En cas de brûlure importante ou si les yeux sont atteints, contactez sans tarder un médecin ou un service d'urgence.

Un plan de lutte wallon

Afin de limiter le plus possible la propagation de cet hôte indésirable, le Service Public de Wallonie a élaboré un plan de lutte régional en association avec les Contrats de Rivière. Il consiste à inventorier et à inciter chaque gestionnaire (public ou privé) à détruire les populations de la plante.

Vous pouvez collaborer à cette initiative en arrêtant de semer ou de multiplier la berce du Caucase et en détruisant les populations installées dans votre propriété. Le meilleur moyen de détruire la plante est de sectionner les racines à 15 ou 20 cm en-dessous du sol. La plante sera ensuite extraite du sol et détruite. Si vous repérez des berces du Caucase dans la nature, surtout n'y touchez pas et signalez-le à l'administration communale (087/76.01.10), qui procédera à leur destruction.

Comment la reconnaître ?

La berce du Caucase est une plante pluriannuelle de la famille des ombellifères.

Elle peut atteindre de 3 à 5 m, avec une tige de plus de 10 cm de diamètre à la base ! Sa croissance est très rapide. Elle produit dès la fin mars de très grandes feuilles découpées très caractéristiques. Durant l'été, la plante forme de grandes fleurs blanches disposées en ombelles. L'ombelle principale compte plus de 50 rayons et peut atteindre un diamètre de plus d'un mètre. En septembre, elle produit des graines ovales marquées de sillons renflés à leur extrémité.



A ne pas confondre avec la berce commune !

La berce commune est une plante indigène, proche parente de la berce du Caucase. De taille plus modeste, elle ne dépasse pas 2 m de haut. Ses feuilles sont plus arrondies. L'ombelle principale est composée de moins de 30 rayons.

Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
19/07/2011	Asselborn (Luxembourg) et Animalaine	Départ Baelen	8h	Voir article	Pensionnés de Baelen
30/07/2011	inscription professions de foi 2013	Voir article			Equipe d'animation de la catéchèse
30/07/2011	Commémoration au monument Kusy		15h30		Club Cycliste Baelenois
07/08/2011	Balade Lontzen	Départ maison communale Baelen	13h30		Voir article
14/08/2011	Rallye équestre	Chemin N.Larondelle			Royale Cavalerie St-Georges
14/08/2011	14 ^{ème} Jogging baelenois	Rue de la Régence			Voir article
21/08/2011	Pensionnés de Baelen : messe et dîner à frais partagés			Prix du car : 5€	Pensionnés de Baelen
27/08/2011	Fête du village de Membach	Rue L.Moray	Dès 16h		Comité de la fête au village de Membach
28/08/2011	Brocante rue Longue	Rue Longue			Comité de quartier Longue-Médael-Elzet
06/09/2011	Excursion : Visite du canal du centre	Départ Baelen	7h30	Voir article	Pensionnés de Baelen
11/09/2011	Visite guidée de la tour de l'église de Baelen				L.A.C.

BAELEN : la Bibliothèque se situe toujours dans le module isolé derrière l'ancien bureau de la police.

Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi de 11h30 à 15h30

Mercredi de 14h à 19h

Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h à 19h

Samedi de 9h30 à 13h30

Juillet ouverte uniquement le mercredi de 14h à 19h

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées

- 20 centimes pour les livres adultes

- 1 euro pour les jeux

Ses collections comptent **15.800 livres**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous demandez.

Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques. Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen :

www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.



Avis aux personnes et organisateurs de



BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité. Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be - Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents: «Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos», ainsi que «les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative» à respecter.

Les pensionnés de Baelen vous proposent leurs excursions!

Mardi 19 juillet: ASSELBORN (Luxembourg) et Animalaine Baelen, Weiswampach arrêt café, Trois-Vierges, Asselborn Visite du moulin à eau et du musée des écritoirs. Repas de midi sur place. Après-midi nous irons vers Bizori pour visiter Animalaine, musée vivant de la laine. Temps libre à Bastogne
Départ: 8h
Prix du car: 17 €
Visites et repas: 30 €

Dimanche 21 août: Messe pour les vivants et les morts.
Dîner à frais partagés • Prix du car: 5 €

Mardi 06 septembre: Visite du canal du centre • Baelen, Namur, Spy arrêt café
Visite du plan incliné de Ronquières et de l'expo «Un bateau, une vie»
Repas de midi
Après-midi excursion en bateau sur le canal du centre et visite de l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu.
Retour par les voies rapides comme à l'aller.
Départ: 7h30
Prix du car: 20 €
Visites et repas 31 €

Renseignements et inscriptions chez:
M^{me} M.-L. Radermecker 087/76.28.59
M. L. Corman 087/76.40.36

14^{ème} JOGGING BAELENOIS MEMORIAL Jean-Marie ROMBACH

Dimanche, le 14 août 2011 :

«KIDS RUN»

Départ: 1 km à 19h pour les enfants nés en 2003 et plus jeunes.

2 km à 19h15 pour les jeunes nés de 1997 à 2002.

Prix: Les 3 premier(e)s de chaque catégorie recevront une médaille.

Tous les participants recevront un sachet plein de surprises.

Droit d'inscription: 1,50 €

JOGGING POPULAIRE - 8 km

Départ: 20h

Parcours: La course identique à l'année passée, emprunte de nombreux chemins campagnards, légèrement vallonnés.

Droit d'inscription:

- 4 € pour les pré-inscrits avant le 09 août 2011. Le droit d'inscription sera à payer le jour de l'épreuve.
- 5 € le jour de l'épreuve, possibilité d'inscription jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Prix: • Une boisson gratuite.

- Le prix du dernier Km le plus rapide: Le 1^{er} homme et la 1^{ère} dame remportent un cadeau offert par «Jogging+».
- Un prix aux 3 premier(e)s de chaque catégorie.
- Un prix aux 3 premières dames au classement général.
- Un prix aux 3 premiers hommes au classement général.
- Un prix aux premier(e)s Baelenois(e).
- Tirage au sort de plusieurs gros lots parmi tous les participants. Le premier prix est un écran plat offert par Kistemann.

Important :

- Le Time-Champion-Chip est d'application pour le chronométrage des 3 courses. Dès lors, tous les participants doivent être porteur d'un chip.
- Une puce vous sera prêtée. La puce doit être attachée fermement à la chaussure.
- La puce doit absolument être rendue directement après la course.
- Il sera possible de vous inscrire par le Chrono code.

Départ et arrivée: Ecole communale, rue de la régence, 4837 Baelen
Vestiaires et douches: au Foyer Culturel de Baelen

Après la course: Grand Bal aux Lampions animé par un Disc Jockey

Info et inscription par internet: www.joggingbaelenois.be
Benoit Royen, Route de Henri-Chapelle, 88 à 4821 Andrimont
Tel : 0495/57.49.88

Organisateur: ASBL Club Cycliste Baelenois

Jogging

Avis aux coureuses et coureurs intéressé(e)s par le prochain jogging de Baelen ce 14 août.

Je propose 2 dates de reconnaissance du parcours allure cool.

Les vendredis 29/07 et 05/08 à 18h30

Rendez-vous devant l'administration communale.

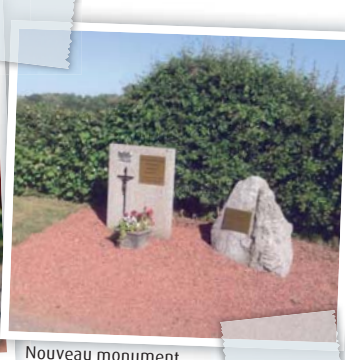
Contact : Jean-Pierre Levert 0475/78.32.41

Nouveau monument remis à neuf 2005 Monument érigé en 1948

Une cérémonie de commémoration se tiendra au monument Kusy le samedi 30 juillet à 16h. Rendez-vous sur place à 15h30 pour les participants.



Monument érigé en 1948



Nouveau monument
remis à neuf 2005

COMMUNIQUÉ PAROISSIAL PROFESSION DE FOI 2013 à Baelen et à Membach

Les parents qui désirent que leurs enfants (**nés en 2001**) fassent leur profession de foi en 2013, sont priés de se faire connaître avant le 30 juillet 2011.

Vous êtes invités à prévenir toute personne qui pourrait être intéressée. Merci.

Adresse :

Geneviève KOCH-CORMAN, Ma Campagne, 6 à Baelen (087/76.39.17)

Des talons d'inscription seront remis aux enfants de 4^{ème} primaire. Pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école de Baelen ou de Membach, veuillez vous en procurer à l'adresse ci-dessus.

Les parents des **enfants inscrits** seront invités à une rencontre d'information au cours du mois de septembre 2011 au réfectoire de l'école de Baelen.

Merci d'avance.

M. le Curé, et l'équipe d'animation de la catéchèse.

Brocante

Chers Baelenois, Chers Membachois;

Nous vous annonçons le mois passé **notre troisième brocante de la rue Longue**.

Nous vous invitons dès à présent à effectuer vos réservations pour les emplacements (gratuits), si vous désirez vider vos caves et greniers.

Pour rappel, celle-ci se déroulera le dimanche 28 août.

A partir de début août, des affiches seront apposées et des annonces seront insérées dans différents journaux, afin de donner les coordonnées pour les réservations à tous les brocanteurs désireux d'y participer.

Donc, ne tardez pas, car une fois toutes ces choses mises en route, nous ne pourrons plus vous garantir d'avoir un emplacement devant chez vous, sachant que ceux-ci sont limités.

Voici les coordonnées nécessaires à vos réservations:

Soit par téléphone aux numéros suivants **après 19h** :
087/76.43.66 ou 0477/65.12.10,
ou par mail chez christine_tm@msn.com

Si vous réservez par mail, veuillez laisser vos coordonnées, ainsi nous pourrons nous organiser au mieux pour vous satisfaire quant à votre emplacement.

Merci à vous, et rendez-vous le 28 août!

Le quartier L-M-E. (Longue- Medael-Elzet)



Cavalerie Saint-Georges Baelen, le 21 mai 2011

Cher(e)s Baelenois, Baelenoises

Cette année, la Royale Cavalerie St-Georges organise son rallye équestre le dimanche 14 Août 2011 à Heggen, chemin Nicolas Larondelle, dans la prairie de Désiré Meyer.

Une promenade à travers les chemins de Baelen et des environs ainsi que des jeux d'habileté seront proposés aux cavaliers.

Alors, amis des chevaux ou autres, reprenez cette date et venez nous rejoindre afin de passer un moment agréable en buvant un bon petit verre. Il y aura bien sûr, comme chaque année, la possibilité de se restaurer.

En espérant vous voir très nombreux à ce rendez-vous, nous vous souhaitons déjà de bonnes vacances.

Le comité



Balade gourmande à Baelen Dimanche 21 août 2011

Envie de découvrir les villages de Baelen-Membach tout en dégustant des produits du terroir ? Réservez dès lors le 21 août 2011 dans votre agenda !

Une balade gourmande de 6 kilomètres sillonnera les deux villages avec des haltes gourmandes de renom. Cinq étapes seront proposées pour le plaisir des yeux et des papilles gustatives (de l'apéro au dessert, en passant par l'entrée, le plat et les fromages « bien de chez nous ») ! Avis donc aux promeneurs et aux gourmets, en quête de découvertes culturelles et gustatives... Cette promenade est pour vous.

Plus d'infos à la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre au 087/30.79.26 ou via email (info@paysdevesdre.be).

Une organisation de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre et de l'Association de Promotion du Tourisme de Baelen-Membach (APTBM).

Infos utiles

Prix adulte (tout compris) : 25 €

Prix enfants (de moins de 12 ans) : 12,50 €

Trois départs sont organisés : 10h; 10h45; 11h30

Réservations obligatoires auprès de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre : 087/30.79.26 ou info@paysdevesdre.be (du lundi au dimanche de 9h à 17h)



Gym des dames Membach : reprise des cours le 7 septembre 2011

Les dames de Membach reprendront leurs séances hebdomadaires de gymnastique en septembre.

Rendez-vous tous les mercredis à 19h à la salle St. Jean

C'est la fête au village de Membach... In Membach wird gefeiert

C'est avec grand plaisir que nous remettons le couvert en 2011 pour notre 13^{ème} édition et que nous vous accueillerons avec plaisir à notre grande «Fête au village» de Membach le

Samedi 27 août 2011 à partir de 16 h.

Où ? derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).

Château gonflable, jeux pour enfants et ... pour adultes, musique, lampions, flonflons...

Invitation cordiale à toutes et à tous.

N.B.: en cas de mauvais temps, nous pouvons tous vous héberger sous tente et tonnelle.



Mit Freude bereiten wir Ihnen die Auflage 2011 vor und freuen uns Sie und Ihre Familie begrüßen zu dürfen auf... unser großes Dorffest, das gehalten wird am

Samstag, den 27. August 2011 ab 16 Uhr.

Wo ? Hinter der Kirche, rue Léonard Moray (Autoverkehr wird umgeleitet).

Luftschloss, Spiele für Klein und... Gross, Musik und Tanz...

Herzliche Einladung an alle.

N.B.: bei schlechtem Wetter sind genügend Zelte um alle unter Dach zu bringen.

«C'est la fête au village» de Membach Affectation des bénéfices 2009 et 2010.

Traditionnellement les bénéfices de notre «fête au village» sont offerts à une association ou une œuvre de bienfaisance de notre entité ou de notre région.

C'est ainsi que les bénéfices des années 2009 et 2010, soit 1.000 euros, ont été versés cette année au profit des enfants et jeunes recueillis par le Service d'Accueil et d'Aide Educative de l'ASBL Home St François de Baelen (Forges).

Les responsables de l'ASBL ont accueilli ce don avec joie et nous en remerciant très sincèrement.

L'offre fut ventilée par l'ASBL en achat d'accessoires (360 €) pour la salle de détente (trampoline, kicker ...) ainsi qu'en frais (500 €) de participation et d'inscription à des stages sportifs et culturels traditionnellement proposés pendant les vacances scolaires. Il reste 140 € à la disposition de l'ASBL dont le versement sera, à la demande de celle-ci, réalisé ultérieurement.

Le comité de la fête au village de Membach remercie toutes celles et tous ceux qui, par leur participation, soutiennent d'année en année notre activité et se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir à son prochain rendez-vous festif qui aura lieu le samedi 27 août 2011.

A bientôt.

Le comité de la fête au village de Membach.

Les ZINZINconnus, la troupe de théâtre de Baelen - Membach

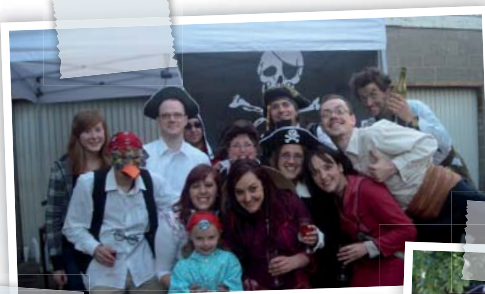
Merci à tous ceux qui sont venus à la balade, pour leur présence et leur patience.

Et merci à tous ceux qui nous ont aidés, du petit coup de pouce au grand coup de main, votre aide a été précieuse.

Ce fut un succès! Plus de 60 enfants sont venus, sous le soleil, à l'abordage des îles oubliées...

A l'année prochaine.

Les ZINZINconnus
www.facebook.com/leszinzinconnus



Promenade au clair de lune

Les participants nous l'ayant vivement demandé, nous avons à nouveau organisé samedi 19 mars notre « balade de nuit des chiensheureux » !

Cette promenade nocturne était organisée par le club canin de Membach. Maîtres et chiens se sont éparpillés dans les chemins de campagne de la localité, découvrant le paysage champêtre éclairé par la lumière cendrée de la pleine lune. Notre satellite, alors au plus près de la Terre, offrait là un bien beau spectacle.

Revêtus de gilets fluos et munis de lampes et d'accessoires visibles tels des colliers clignotants, les joyeux promeneurs ont parcouru avec enthousiasme le circuit concocté par le comité du club.

L'itinéraire comportait six étapes, où des membres de l'équipe des chiensheureux, autour de braseros bienvenus en cette saison, attendaient de pied ferme les participants pour leur proposer divers petits défis à réaliser avec ou sans chien.

C'est dans la bonne humeur générale que les « concurrents » se sont prêtés au jeu, tâchant de récolter le plus de points possible au cours de ces « épreuves » : obéissance, agilité, flair et assurance pour les chiens ; connaissances générales, mémoire ou démonstration d'adresse pour les humains !

A l'issue de toutes ces aventures, une soupe bien réconfortante et des pains saucisses attendaient les valeureux promeneurs à leur retour au club où ils purent échanger leurs impressions, en attendant les résultats des jeux.

Les gagnants se virent offrir quelques petits présents en rapport avec les activités canines, le tout dans l'ambiance chaleureuse et conviviale habituelle chez les chiensheureux.

Tous ont témoigné leur satisfaction envers cette manifestation. En organisant de telles promenades, de même que de nombreuses autres activités, le club des chiensheureux œuvre ainsi pour une société « chiens admis », respectueuse de tous.



Les prochaines activités du L.A.C.

Dimanche 11 septembre : Visite guidée de la tour de l'Eglise de Baelen (XII^{ème} siècle).

Dimanche 2 octobre : Visite historique de Baelen par Camille Meessen.

Samedi 19 novembre : Théâtre « Un air de famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, jouée par la troupe des Enfants de la Tchatche avec Annick Pilot, Alex Bruwier, Kathy Grosjean, Olivier Hauglustaine ...

Dimanche 20 novembre : Deuxième édition du petit-déjeuner Oxfam.

